



La Belgique vieillit et peut tabler sur 13 millions d'habitants et 5,8 millions de ménages en 2060

Derrière ces tendances globales se cachent des évolutions régionales différentes : la population bruxelloise s'accroît deux fois plus vite, et vieillit moins rapidement que celles de la Flandre et de la Wallonie.

Croissance démographique de la Belgique

La population de la Belgique passe de 11,3 millions d'habitants en 2016 à 13 millions en 2060, soit une augmentation moyenne de 40 000 habitants par an. Ce rythme est toutefois moins rapide qu'au cours des trois dernières décennies (50 000 habitants par an).

En outre, la population belge vieillit. En 2016, elle compte 1 personne de 67 ans et plus pour 4 personnes âgées entre 18 et 66 ans. En 2060, ce rapport est de 1 pour 2,5. L'âge moyen de la population augmente de 3 ans (44 ans en 2060 pour 41 ans en 2016).

Le vieillissement de la population a un impact sur la structure des ménages : en 2016, 1 ménage sur trois est composé d'une personne. En 2060, cette proportion passe à près de 1 ménage sur 2.

En poursuivant les tendances observées en matière de formes de vie commune, la proportion de ménages composés de couples non mariés ou de familles monoparentales augmente également.

Croissance démographique au niveau des régions

La croissance de la population en Région de Bruxelles-Capitale (+28% entre 2016 et 2060) est deux fois supérieure à celle attendue dans les autres régions (+14% entre 2016 et 2060). En effet, la Région de Bruxelles-Capitale attire une proportion importante d'immigrants étrangers (autour de 30% de l'immigration internationale des étrangers), et cette population compte de nombreuses personnes en âge d'avoir des enfants. La structure d'âge de la population bruxelloise est et reste en projection nettement plus jeune que celle des deux autres régions.

La croissance démographique des régions est également déterminée par la migration interrégionale. Elle vient gonfler la population des Régions wallonne et fla-

mande, mais freiner la croissance démographique en Région de Bruxelles-Capitale.

Qu'est-ce qu'une projection démographique ?

Une projection démographique détermine une croissance de la population et des ménages à long terme. Elle se base sur un scénario d'évolution future de la migration internationale, de la migration interne, de la fécondité, de la mortalité et des différentes formes de vie commune. Ce scénario est établi sur la base des connaissances scientifiques actuelles et des tendances observées dans des contextes socio-économique et démographique donnés.

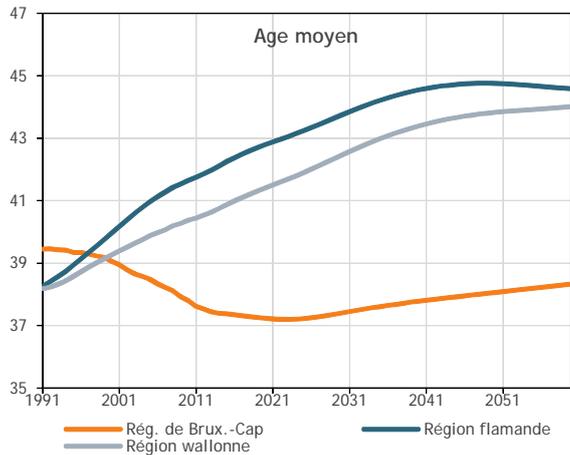
Quelle est l'utilité d'une projection démographique ?

Elle constitue un outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines et permet de cadrer les débats sur l'avenir des sociétés dans différentes dimensions, telles que l'économie, la mobilité, le logement, l'énergie, l'urbanisation, la santé, le vieillissement, l'environnement, etc. Elle ne prétend cependant pas fournir le nombre exact d'habitants ou de ménages attendus à un horizon donné.

La population de la Région flamande et de la Région wallonne vieillit davantage que celle de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2016, les deux premières comptaient 1 personne de 67 ans et plus pour 4 personnes âgées entre 18 et 66 ans. En 2060, ce rapport est de 1 pour 2. La Région de Bruxelles-Capitale compte encore 1 personne de 67 ans et plus pour 4 personnes âgées entre 18 et 66 ans en 2060.

La Région de Bruxelles-Capitale se distingue également au niveau de l'évolution de la structure des ménages. Contrairement aux deux autres régions, la proportion de ménages d'une personne n'y augmente pas et la proportion des ménages composés d'un couple marié avec enfant(s) reste stable à l'horizon 2060.

	2016		2060	
	67+	18-66	67+	18-66
Région Bruxelles-C.				
Région flamande				
Région wallonne				



Croissance démographique au niveau des arrondissements

La population s'accroît en Belgique et dans ses trois régions, mais diminue dans certains arrondissements à l'horizon 2060. Il s'agit de Furnes, Bruges, Dixmude, Ypres, Maaseik et Tongres en Région flamande et Thuin, Philippeville et Tournai en Région wallonne. Dans ces arrondissements, au moins une personne sur trois est âgée de 67 ans et plus en 2060.

D'autres arrondissements connaissent une croissance démographique relativement élevée entre 2016 et 2060 (autour de +30%) : Huy, Waremme, Nivelles, Hal-Vilvorde, Malines et Saint-Nicolas. La migration interne contribue pour une part importante à cette croissance dans ces arrondissements. Il s'agit d'arrondissements touchés par le phénomène de périurbanisation, c'est-à-dire la migration des villes vers la périphérie.

Un scénario de long terme pertinent, élaboré dans le contexte actuel

Les projections à l'horizon 2060, présentées ci-dessus, ont été élaborées sur la base des hypothèses suivantes :

- L'immigration internationale des étrangers en Belgique se stabilise aux niveaux observés à la fin des années 2000 (entre 120 000 et 140 000 immigrants par an).

- L'émigration des étrangers au départ de la Belgique est également relativement stable : entre 90 000 et 100 000 émigrants par an.
- L'impact net de la migration internationale des étrangers sur la croissance démographique est donc positif : 30 000 à 40 000 habitants supplémentaires par an en Belgique. Le solde migratoire des belges est quant à lui négatif.
- Les femmes ont en moyenne 1,9 enfant.
- L'espérance de vie continue à progresser, à un rythme moins soutenu que par le passé. L'espérance de vie des hommes est de 87 ans en 2060, pour 78 ans en 2015. Celle des femmes est de 89 ans en 2060, pour 83 en 2015.
- La probabilité de déménager d'un arrondissement à un autre est maintenue constante à long terme.
- Les tendances récentes observées au niveau des formes de vie commune persistent :
 - diminution de la proportion d'individus vivant au sein d'un ménage comprenant un couple marié ;
 - augmentation de la proportion des ménages composés d'un couple cohabitant, des ménages d'une personne, et des familles monoparentales.

Quelques spécificités à court terme

- Par rapport aux perspectives publiées l'année dernière, l'évolution de l'immigration internationale liée à l'afflux des demandeurs d'asile observé en 2015, a été revue à la baisse. Suite à différentes décisions prises au niveau international (accord UE-Turquie) et national (contrôles et clôtures aux frontières de l'Union européenne), le flux mensuel de demandes d'asile est en effet, dès janvier 2016, retombé au niveau observé avant 2015.
- Depuis la crise économique et financière, la fécondité des femmes a progressivement diminué. Le projet d'avoir un enfant semble avoir été retardé. La projection table par conséquent sur un retour progressif des taux de fécondité vers les niveaux observés avant la crise.
- Pour les arrondissements caractérisés par une migration interne importante, les probabilités de déménager dans un autre arrondissement poursuivent les tendances observées sur les dix dernières années.

Une aide à la décision

Ces projections démographiques sont disponibles au niveau de la Belgique, des régions et des arrondissements. Elles sont un outil d'aide à la décision et un instrument qui permet d'alimenter les débats sur l'avenir de notre société dans de nombreux domaines : pensions, crèches, écoles, maisons de retraite, logement, mobilité, énergie, soins de santé...

La projection de population en bref

	SI, le solde migratoire international annuel =	SI, l'espérance de vie en 2060 =		SI, le nombre d'enfants par femme =	=>	ALORS, la population en 2060 =
		hommes	femmes			
En Belgique	20 000	87	89	1,9	=>	13,0 millions
En Région de Bruxelles-C.	8 000	86	88	2,0	=>	1,5 millions
En Région flamande	7 000	88	90	1,8	=>	7,4 millions
En Région wallonne	5 000	85	87	1,8	=>	4,1 millions

Grille de lecture

Si en Belgique :

- le solde migratoire internationale est en moyenne de 20 000 par an jusqu'en 2060 ;
- l'espérance de vie continue à progresser pour atteindre, en 2060, 87 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes ;
- le nombre d'enfants par femme est de 1,9 en moyenne jusqu'en 2060 ;

alors, la population en Belgique en 2060 sera de 13 millions d'habitants.

Ces hypothèses sont construites en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiendront dans le futur.

Les perspectives démographiques sont réalisées par le Bureau fédéral du Plan en collaboration avec la Direction générale Statistique.

Perspectives démographiques 2016-2060, Population et ménages, Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique, Bruxelles, mars 2017

Pour plus d'informations :

Marie Vandresse (BFP), vm@plan.be; tél. 02/507.73.62 – perspectives de population et ménages
 Johan Duyck (BFP), jd@plan.be; tél. 02/507.73.86 – perspectives de population
 Jean-Marc Paul (BFP), jmp@plan.be; tél. 02/507.74.48 – quotients de mortalité
 Stephan Moens (DGS), stephan.moens@economie.fgov.be; tél. 02/277.63.47 – perspectives démographiques